

Identification de l'organisme qui passe le marché : Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent

Objet du marché : Aménagement d'un parking supplémentaire près du centre aquatique de Saint-Fulgent.

Critères d'attributions retenus : Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60% prix des prestations
- 40% valeur technique

Procédure de passation : Procédure adaptée - article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Attribution du marché : Les marchés sont attribués aux entreprises suivantes :

Pour le lot n°1 – Travaux de voirie, l'entreprise SOFULTRAP de Saint-Fulgent pour un montant de 87 863.00 € HT.

Pour le lot n°2 – Signalisation horizontale et verticale, l'entreprise ESVIA de l'Indre pour un montant de 4 866.40 € HT.

Pour le lot n°3 – Aménagements paysagers, l'entreprise CAJEV de la Roche-sur-Yon pour un montant de 9 409.00 € HT.

Date d'attribution : 25/09/2018

Date de notification : 16/10/2018

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/10/2018